

**Sujet :** [INTERNET] Projet de méthaniseur au lieu-dit La Cormerais, commune d'Héric.

**De :** F

**Date :** 05/04/2024 16:30

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Monsieur le préfet,

Je vous prie de noter mon **opposition** au projet de méthaniseur sur la commune d'Héric, pour les raisons suivantes.

Il est patent de constater que les inconvénients liés à ce projet privé, impactent non seulement la population voisine en raisons des nuisances sonores, olfactives, visuelles, d'une importante circulation sur une voirie non adaptée, etc... Mais également, une population beaucoup plus large en fonction des risques de contamination de la nappe phréatique du Plessis Pas Brunet à Nort sur Erdre (zone AAC), située à moins de 600 mètres.

De plus, le risque environnemental pour des zones à forts intérêts écologiques très proches : Canal de Nantes à Brest, Vallée et Marais de l'Erdre, s'ajoutent aux raisons déjà évoquées, justifiant le rejet de ce projet.

Certains, à n'en pas douter, tenteront de le justifier par la défense d'une hypothétique indépendance énergétique, par le cercle "vertueux" production-utilisation des déchets, par l'amélioration des revenus de l'exploitant agricole. En l'occurrence, au vu des panneaux solaires déjà installés, on peut se poser la question : ferme ou usine ?

Pour éviter cette opposition à posteriori, il serait souhaitable que la mise en oeuvre de ce genre de projet, soit précédé d'études menées par la DDTM, ainsi qu'une planification, prenant en compte les enjeux environnementaux.

Cette procédure permettrait de limiter les antagonismes entre intérêts privés et bien commun, qui je le souhaite, dans le cas présent, va l'emporter.

Souhaitant que cette contribution soit prise en compte.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

**Sujet :** [INTERNET] Avis sur commission d'enquête publique contre le Projet de la Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC methaniseur

**De :**

**Date :** 05/04/2024 16:44

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Habitante proche du futur projet je voudrais donner mon avis.

Je suis contre ce projet qui n'est en rien un projet écologique à mon sens.

L'épandage de matières produites exprès sur des terres agricoles avec les risques de pollutions des terres et des nuisances sont réels. La Bretagne est déjà fortement polluée ainsi que la Loire Atlantique. Nous avons déjà eu l'année dernière un taux élevé de nitrates dans l'eau potable nous empêchant de la consommer. Je pense que ce type de projet n'est donc pas profitable à nos sols déjà fortement pollués. L'épandage des déchets agricoles est un réel problème.

Ce projet n'est pas dans un but d'évacuation de déchets collectifs pour tous les agriculteurs mais individuel et spéculatif dans un but de revente d'énergie. Les vaches ne sont pas dehors mais en stabulation et ne vont pas en extérieur. Le bien être animal en élevage est aujourd'hui une priorité. Les terres ne devraient pas servir pour autres choses que de nourrir les animaux et produire de l'alimentation.

Les nuisances olfactives seront aussi présentes et on ne peut pas le nier.

Le secteur perdra de la valeur immobilière

La commune a caché ce projet jusqu'à l'ouverture de la commission. Nous l'avons appris par les réseaux internet ce qui choque une bonne partie de la population d'héric. On se rend compte que les préfets par exemple dans les côtes d'Armor se font taper sur les doigts par le tribunal administratif de rennes pour non informations du plan d'épandage. Comment voulez vous qu'on fasse confiance aux élus!!!!

Pour ma part je suis contre ce projet sur ma commune

Je vous souhaite une bonne journée

Cordialement

**Sujet :** [INTERNET] projet méthanisation heric

**De :**

**Date :** 05/04/2024 20:42

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire afin d'exprimer mon opposition au projet de méthanisation prévu à La Cormerais, à Héric. En tant que résident de la commune, au Malmars, non loin du projet, je suis profondément préoccupé par les implications environnementales, sociales et sanitaires que ce projet pourrait engendrer.

Tout d'abord, je crains que l'installation d'une unité de méthanisation à proximité de notre communauté ne compromette la qualité de vie des habitants. Les odeurs potentiellement générées par ce processus pourraient être très désagréables et perturber le quotidien des résidents, en plus de poser des problèmes de santé publique.

De plus, la méthanisation pourrait avoir un impact néfaste sur l'environnement local. Les risques de pollution des sols, de l'air et de l'eau sont des préoccupations légitimes. Nous devons protéger nos écosystèmes fragiles et veiller à ce que toute activité industrielle soit menée de manière responsable et durable.

Enfin, je m'inquiète des conséquences sociales de ce projet. La présence d'une unité de méthanisation pourrait déprécier la valeur des propriétés avoisinantes, affectant ainsi économiquement les résidents de la région. De plus, cela pourrait nuire au tourisme local, une source importante de revenus pour de nombreuses familles.

Je vous demande donc de prendre en considération ces préoccupations légitimes et d'abandonner le projet de méthanisation à La Cormerais. Il est de notre devoir de protéger notre environnement et de préserver la qualité de vie de nos communautés.

Je vous remercie de votre attention à cette question cruciale et reste à votre disposition pour toute discussion supplémentaire sur le sujet.

Cordialement,

**Sujet :** [INTERNET] Opposition au projet d'unité de méthanisation sur héric

**De :**

**Date :** 06/04/2024 09:20

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Je voulais faire part de ma totale opposition au projet d'unité de méthanisation à la cormerais car étant à moins d'un kilomètre du site j'aurais apprécié d'être informé et consulter au vu des nombreux impacts néfastes.

Il y a de nombreuses habitations à proximité donc des familles, est-il sérieux d'exposer des enfants aux risques d'explosion, de pollutions de l'air, des sols et de l'eau sans compter le trafic routier que cela va engendrer.

De plus aucune garantie n'est donnée sur l'accroissement de cette unité qui me paraît déjà démesurée.

Cordialement

**Sujet :** [INTERNET] Unité de méthanisation à Héric

**De :**

**Date :** 06/04/2024 09:53

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Il y a quelques années, j'aurais accueilli favorablement l'idée d'un tel projet utilisant les déchets organiques de l'exploitation. Mais lorsque pour rentabiliser cette unité, il faut produire en plus exprès de la matière, je n'y trouve plus de sens. Est-ce que cela va signifier plus d'engrais, de pesticides pour ces cultures dédiées au méthaniseur ?

De plus, le lieu de l'exploitation fait partie des 3000 hectares au-dessus de la nappe phréatique de Nort sur Erdre. Deux nappes qui alimentent l'eau du robinet du territoire avec les soucis déjà existant de pollution dépassant les normes actuelles en pesticides, nitrate. Épandre le digestat inerte en matières organiques mais non exempté de molécules chimiques comme le phosphore, l'azote ou autre ne me semble pas aller dans le bon sens des pratiques. Il est temps de prendre soin des nappes sachant que l'eau s'engrêler y achemine très lentement du fait de la composition de la deuxième tranche plus profonde. L'eau est un besoin qui va devenir crucial. Il est de notre devoir de penser au bien commun pour les générations futures.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en mes salutations distinguées.

**Sujet :** [INTERNET] Avis défavorable méthaniseur Héric

**De**

**Date :** 06/04/2024 10:25

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Après avoir eu connaissance du projet de méthaniseur sur la commune d'Héric je me suis renseigné via des articles et documentaires indépendants.

J'ai eu aussi l'occasion d'échanger avec des riverains déjà impactés par une exploitation de méthanisation proche de leur domicile.

Je suis donc opposé au projet de construction d'un méthaniseur sur la commune d'Héric pour les raisons suivantes :

- Nuisances olfactives pour les riverains proches de l'exploitation
- Projet opposé au bien-être animal car encourage à garder les animaux en intérieur et non en pâturage
- AccapARATION des terres de culture par des gros exploitants
- Risque d'accidents routiers sur la départementale avoisinant l'exploitation qui est déjà en très mauvais état
- Crainte de pollution dans le canal de Nantes à Brest qui est proche de l'exploitation

Enfin, je tiens à souligner que je soutiens les agriculteurs locaux qui oeuvrent en faveur de l'environnement et du bien-être animal. Cependant je n'ai pas envie de soutenir le projet d'un agriculteur dont l'objectif est de devenir une usine énergétique.

Je peux comprendre les difficultés de revenus dans l'agriculture mais je pense qu'il y a d'autres moyens comme la vente directe par exemple pour trouver de nouveaux débouchés.

En espérant que mon avis soit entendu,

Cordialement.

Un habitant d'un hameau voisin

**Sujet :** [INTERNET] SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC

**De :**

**Date :** 06/04/2024 12:14

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

**Avis Défavorable à :** Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation - consultation publique

Plus que le projet en lui-même qui semble plutôt bien étudié et abouti, je suis défavorable à ce projet en raison de ses porteurs !

En effet, il s'agit de porteurs de projets qui ont eu une croissance rapide et exponentielle de leur activité agricole mais dans une quête uniquement d'aides et de subventions au mépris du respect de quiconque et par ailleurs du travail bien fait... Je vous invite, puisque le projet indique toutes leurs parcelles, à constater par vous-même l'état déplorable des cultures, le non-respect des sols... Et pourtant ils détiennent le record communal d'aides européennes avec plus de 122 000 € en 2023 ce qui représente environ le double du montant perçu par le N°2.

A cette heure et sans ce projet leur fonctionnement est déjà purement scandaleux ! Je doute sérieusement des motivations environnementales des porteurs du projet qui y perçoivent sans nulle-doute une nouvelle manne financière qui viendra les enrichir un peu plus...

QUID des risques et conséquences si la méthanisation est gérée dans le fonctionnement opérationnel comme le reste de l'exploitation ?

**Sujet :** [INTERNET] Réponse en consultation publique : Opposition ferme

**De :**

**Date :** 06/04/2024 14:43

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Madame; Monsieur

Par ce courrier, je souhaite faire part de **ma vive opposition à ce projet.**

Cette position est réfléchie et construite par l'ensemble des éléments qu'il m'a été permis de constituer.

Etant riverain de la ferme, ou plutôt de l'exploitation industriel laitière, **nous avons toujours eu des échanges sympathique et des rapports de bon voisinage .**

Après une séance d'explication du projet avec le futur exploitant, nous avons pu apprendre que ce projet était en réflexion depuis 2018, sans pour autant qu'il n'y ai jamais eu le moindre élément à ce sujet jusqu'à la demande effective.

Ce principe étant, **le contrat de confiance est désormais rompue.**

En ce qui concerne le projet en lui même, et si sur le papier la méthanisation semble être une alternative à des difficulté actuellement rencontré, il est essentiel de regarder les retours d'expériences des projets actuellement en service.

**Depuis 2014, nos voisins Allemands ont stoppé l'ensemble des projets.**

En cause des impacts sur l'environnement, des fuites de gaz et polluants, un rendement énergétique à la baisse, une activité non rentable dès que les subventions sont stoppées.

Les Observations CSNM ( Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnable) mettent en évidences les points suivants :

- . la méthanisation appauvrit les sols
- . la méthanisation présente des risques physique, sanitaire et financiers
- . la pollution airs-sols-eaux
- . l'écocidité
- . L'accidentologie en hausse ..
- . subventionnement hors normes
- . Les émissions tout le long de la chaine de production ... sanitaire impactantes

**Est ce que ce projet est capable de faire mieux que 10 ans de retour d'expérience ?**

Etant donné le fort apport de subventions et que les caisses de l'Etat (nos caisses) sont quasiment vide, **je doute de la viabilité économique de ce projet.**

Par ailleurs la fonction économique d'~~une ferme~~, pardon d'une industrie agricole laitière, est de vivre de la vente de son produit et du fruit de son travail et **non de devenir un producteur d'énergie subventionné** par Erdf/Gdf.

Concernant Erdf/Gdf, celui ci valide bien qu'une unité de méthanisation déverse toujours des excédent de gaz et polluants dans l'entourage. Ce principe est bien décrit sur leur site.

Le taux de panne rapporté moyen de ce type d'installation est d'environ 30% et affectant le rendement, favorisant la fuite en avant du toujours plus pour préserver la marge.

Concernant l'**adossement du projet à une gestion de l'eau sur les zones de captage.**

La commune de Nort sur Erdre semble extrêmement intéressé par l'aboutissement du projet.

Et pour cause, ce faisant, nous avons pu apprendre que cela stopperai **le déversement des 400 tonnes de boues en provenance de Nantes, annuellement déversé dans les champs**



**agricoles en proximité des zones de captage.**

Cette réponse est tout simplement **un déplacement de problème** et si l'on souhaite adosser ce projet à la gestion de l'eau , **stoppons dans un premier temps l'épandage de ces boues.**

**400 Tonnes quand mêmes** et je n'ose même pas imaginer leur constitution.

A titre individuel , ayant fait le choix de vivre à Héric il y à une quinzaine d'années, **j'ai toujours été plus que satisfait de notre commune et du bon vivre qu'elle construit.**

La Ferme au sens noble était déjà présente avant que j'arrive , **nous entendions les vaches et non des grillons comme l'indique le rapport sonore.**

La vie à la campagne doit accepter que parfois des désagréments soient présents (ensilage , moissons , etc ..) . Cela fait parti de cette culture.

Après 15 ans, **cette ferme à été bien transformé en industrie.** Hier des énormes Silos en bord de route, des panneaux photovoltaïques , demain une usine de méthanisation, **et après ?**

**Des Eoliennes , un barrage hydro peut être ?**

Je m'inquiète aujourd'hui et **m'opposerai fortement à ce qui va être construit dans mon voisinage proche**

**Je ne laisserai pas se développer des risques ne nuisances sonore , olfactive , dévalorisation de qualité de vie et dépréciation de mon lieu d'habitation.**

**Je le laisserai pas se développer se développer une zone ATEX à la proximité de mon lieu de vie.**

Cela n'est pas concevable pour le bien de ma famille, pour le bien de mes enfants, pour le bien de mon foyer.

**Je ne laisserai pas un naitre à ma proximité, un petit ogre, qui quand il se développera aura très faim.**

Nota : Le contrât d'alimentation entre Gaec et Sas Energie 2 est convenu pour 3 ans et à un volume indicatif, A terme échu tout peut donc être revu.

Ce courrier pourrait être plus long, **tant les effets négatifs pour les personnes ne tirant pas parti de celui ci sont présent.**

Il aura eu l'avantage de faire naitre rapidement **un esprit collectif d'opposition** dans la zone attenante.

Ce collectif est aujourd'hui en train de s'organiser, tracter en opposition.

Nous avons eu hier une **ZAD** à proximité, peut être observerons nous la création d'une **ZAM**, Zone Anti Méthane .

Bien évidemment cela ne servira personne car il serait préférable de dépenser nos énergies à construire des projets ensemble, mais si celui ci voit le jour , ce collectif d'opposition actif et agile sera présent.

Je vous remercie pour la lecture de ce courrier.

Je suis navré qu'un enjeu aussi important ai été à étudier en si peu de temps.

**Je vous réitère ma plus vive opposition et vous fais confiance quand à votre prise de hauteur sur le sujet.**

Bien Cordialement

Ci après un ensemble de source ayant permis de construire cette réflexion

Proximité

## Projet de méthanisation SAS BIOGAP'ENERGIE à TEILLE

[https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/60348/440367/file/2023\\_10\\_13\\_Courrier\\_PENIGUEL.pdf](https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/60348/440367/file/2023_10_13_Courrier_PENIGUEL.pdf)

**Extrait :**

**Jour et nuit 24/24 h nous entendons un sifflement comme une cocotte-minute et cela fait caisse de résonance**

**Nous avons le mélangeur qui se déclenche 24/24 jour / nuit, toutes les heures ....**

..

**Nous avons quasiment en permanence les odeurs nauséabondes... depuis je me refuse d'inviter des proches à cause des ces désagréments.**

[https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/60349/440372/file/2023\\_10\\_14\\_Courrier\\_NISON.pdf](https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/60349/440372/file/2023_10_14_Courrier_NISON.pdf)

**J'ai pu constater une augmentation du bruit , des odeurs (hors et dans l'habitation) ....**

[https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/60195/439464/file/Courrier%20collectif%20habitant\\_PROVOST.pdf](https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/60195/439464/file/Courrier%20collectif%20habitant_PROVOST.pdf)

**Odeurs , émanations régulières nauséabondes ressortent .. alors que le projet promet de "désodoriser et valoriser les effluents d'élevage**

**En terme de bruit , des sifflements ...**

**Des passages réguliers de tracteurs et camions**

[https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/60371/440539/file/2023-10-29\\_Observations%20CSNM.pdf](https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/60371/440539/file/2023-10-29_Observations%20CSNM.pdf)

Observation CSNM

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/60372/440544/file/2023-10-11%20%C3%A9lib%C3%A9ration%20RIAILLE.pdf>

'émettre un avis défavorable sur la demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur la commune de Teillé au lieu-dit La Gapaillère

**Considérant que les impacts négatifs de ce projet sur l'environnement notamment les risques**

**d'appauvrissement des sols et de détournement de la production associée à certaines parcelles agricoles**

Absences d'étude de dangers :

[https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/37658/271663/file/4+-+Etude-dangers\\_SLE\\_v2\\_29012018.pdf](https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/37658/271663/file/4+-+Etude-dangers_SLE_v2_29012018.pdf)

Et plus particulièrement la cotation en gravité du scénario 3 au chapitre 3.2.4

[https://www.aube.gouv.fr/contenu/telechargement/26742/171189/file/Etude+De+Dangers+simplifi%C3%A9e\\_BIOGAZ\\_DE\\_L%27ORVIN\\_15102020.pdf](https://www.aube.gouv.fr/contenu/telechargement/26742/171189/file/Etude+De+Dangers+simplifi%C3%A9e_BIOGAZ_DE_L%27ORVIN_15102020.pdf)

<https://agriculture.gouv.fr/risques-lies-aux-installations-de-methanisation>

[https://agriculture.gouv.fr/sites/default/files/documents/pdf/Guide\\_MethanisationV9\\_1-2.pdf](https://agriculture.gouv.fr/sites/default/files/documents/pdf/Guide_MethanisationV9_1-2.pdf)

<https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/agriculture-methanisation-agricole-ont-avantages-inconvenients-18217/>

<https://reporterre.net/methanisation-un-digestat-bien-indigeste-pour-les-sols-et-les-eaux>

[https://www.marne.gouv.fr/contenu/telechargement/36529/226035/file/Observations\\_CSNM\\_Terreenergy\\_Faux-Vesigneul.pdf](https://www.marne.gouv.fr/contenu/telechargement/36529/226035/file/Observations_CSNM_Terreenergy_Faux-Vesigneul.pdf)

[file/Observations\\_CSNM\\_Terreenergy\\_Faux-Vesigneul.pdf](https://www.marne.gouv.fr/contenu/telechargement/36529/226035/file/Observations_CSNM_Terreenergy_Faux-Vesigneul.pdf)

Le chapitre 11 est éloquent : 11- Biodiversité - Ecocidité et relayé par le monde agricole lui même qui tente de trouver des parades en jouant au chimiste .

**Sujet :** [INTERNET] consultation publique projet méthanisation l'élevage à Héric

**De :**

**Date :** 06/04/2024 19:28

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite apporter mon avis quant au projet de l'unité de méthanisation L'élevage à Héric, information pour la consultation publique connue bien tardivement ...

**Je m'oppose à ce projet** pour les raisons suivantes

--

- A proximité de 2 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique : **Le Canal de Nantes à Brest à 1,2km à côté de l'Ecluse du Pas d'Héric et la Vallée et Marais de l'Erdre à 1,7km**

- De l'Aire d'alimentation du captage du Plessis Pas Brunet à 550 mètres du site

- **D'une zone Natura 2000 les « Marais de l'Erdre »** à 6,2km qui possède une biodiversité et écosystème fragiles qu'il faut absolument protéger.

Sans compter les nuisances sonores, olfactives, de sécurité (explosion, incendie..), rejet dans l'air, émission lumineuses constantes, ...

Je ne souhaite pas contribuer sous quelque forme que ce soit à ce projet, car ce projet de plus a un coût pour les contribuables : travaux de voirie, travaux de la réalisation de la canalisation pour acheminer le gaz d'Héric jusqu'à Nort-sur-Erdre financée par GRDF à hauteur de 60% via une taxe ...

Il est grand grand temps de protéger notre planète et de réagir courageusement face à des initiatives "dites vertes" ou "pour l'environnement" alors que le problème de fond est tout autre, bien dissimulé ...Aider nos agriculteurs oui, mais ceux qui réellement s'investissent dans la qualité des produits de consommation et la protection de l'environnement et non les "gros" agriculteurs, comme sur Nort sur Erdre également, qui cherchent le profit et utilisent les ressources financières et naturelles au détriment des autres, de la nature donc à l'Homme !

Merci de prendre acte de ma position et merci pour votre retour

--

**Sujet :** [INTERNET] Avis défavorable

**De :**

**Date :** 06/04/2024 19:16

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Je tiens, par le biais de ce message à affirmer mon opposition au projet de construction d'un méthaniseur au lieu dit la Cormerais à Héric.

Au delà des désagréments olfactifs (liés aux déchargements ou stockage des déchets), sonores (liés à la valse des camions qui en plus, dégraderont encore un peu plus la route déjà bien abîmée), il y a un risque de pollution du sol et des nappes phréatiques avec l'épandage du digestat qui est un vrai nid à bactéries. Nos sols sont suffisamment pollués à cause des engrais ou pesticides, nul besoin d'en rajouter.

Et quid du risque d'explosion ou d'incendie ??

Envoyé depuis l'application Mail Orange

**Sujet :** [INTERNET] PROJET DE METHANISATION A HERIC

**De :** .....

**Date :** 06/04/2024 15:28

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

je viens par le présent mail vous notifier mon opposition au projet de méthanisation à Héric.  
Merci de prendre mon avis en compte .